



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Sciences sociales

Master en Ingénierie et Action Sociales

Haute École Provinciale de Hainaut
(HEPH - Condorcet) et Haute École en
Hainaut (HEH)

Gildas GAUTIER,
Ginette BERTEAU,
Isabelle ISERENTANT,
Thomas MARTIN-
DIMICHELE.

28 juin 2019

Table des matières

Contexte de l'évaluation.....	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué	5
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	8
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	9
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	10
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	12
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	12
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	12
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	13
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	13
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	15
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)....	15
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	15
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	15
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]	15
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	17
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	17
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	17
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	17
Conclusion	19

MIAS -Haute École Provinciale de Hainaut (HEPH - Condorcet) – Haute École en Hainaut (HEH)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019, dans le cadre du *cluster* « Sciences sociales », à l'évaluation du MIAS assuré en codiplomation par la HEPH - Condorcet et la HEH. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus à la HEPH - Condorcet de Charleroi, les 21 et 22 février 2019 accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré quatre représentants des autorités académiques, dix-sept membres du personnel, huit étudiants, trois diplômés et trois représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Gildas Gautier, expert de l'éducation et en gestion de la qualité, président du comité
- Ginette Berteau, experte paire, professeur associée à l'École de travail social (UQAM, QC, Canada)
- Isabelle Iserentant, experte professionnelle, responsable de service social (Belgique)
- Thomas Matin Dimichele, expert étudiant, doctorant contractuel en droit public - UT1 Capitole (France)

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Pertinence du programme et de sa mise en œuvre sur le territoire de Charleroi
- Coopération renouvelée entre les deux écoles dans la gestion de cette codiplomation
- Développement d'un projet qualité commun pour le pilotage du diplôme
- Organisation du master en horaire adapté pour étudiants professionnels
- Conduite d'activités d'apprentissage originales et pertinentes au plan pédagogique et ayant une utilité locale pour la collectivité.
- Ancrage territorial et lien à la recherche

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Manque de communication interne entre les enseignants
- Faible participation des étudiants à la gouvernance du cursus
- Cohérence insuffisante de certaines unités d'enseignement (UE) et absence d'évaluation intégrées
- Faible connaissance du devenir professionnel des étudiants diplômés
- Conditions matérielles et de locaux de formation à améliorer

OPPORTUNITÉS

- Contexte renouvelé et stabilisé de direction des catégories des deux Hautes Écoles porteuses du MIAS
- Existence du METIS et ouverture de nouveaux masters pour prévenir une croissance trop forte des effectifs du MIAS

MENACES

- Croissance trop importante des effectifs
- Taux de diplomation inégal selon les années, parfois insuffisant
- Concurrence potentielle de nouveaux masters sur Charleroi

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Mettre en place et formaliser des instances de pilotage et de conseil autour du master, qui associent selon la finalité différente de ces instances, les responsables et coordinateurs du master et d'autres enseignants, des étudiants et des partenaires institutionnels et professionnels.
- Confier la double coordination du diplôme à des enseignants de chacune des Hautes Écoles assurant des cours dans celui-ci.
- Être vigilant sur une croissance trop forte des effectifs qui pourrait remettre en cause la bonne réalisation de certaines activités pédagogiques phares du diplôme.
- Apporter une vigilance spécifique à l'établissement et la conduite d'un plan d'études équilibré et tenable pour assurer la réussite des étudiants.
- Améliorer la cohérence des UE incluant plusieurs cours notamment en développant les modalités d'évaluation intégrée.
- Réfléchir au développement et à l'utilisation d'un outil numérique collaboratif propre au MIAS aux fins d'usage pédagogique dans la formation et de développement de ces compétences.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Provinciale du Hainaut (HEPH – Condorcet) a son siège à Mons. Elle dispense ses enseignements sur sept sites de la région du Hainaut, dont celui de Charleroi où est assuré l'enseignement du Master en Ingénierie et Action Sociales (MIAS), en complément du Bachelier en Assistant social (AS) évalué simultanément, mais faisant l'objet d'un autre rapport. Elle participe également au nouveau Master en Transition et Innovations Sociales, ouvert depuis 2017-2018, en codiplomation avec la HEH, l'UMons et l'UCLouvain et la HELHa. La HEPH - Condorcet fait partie du pôle académique Hainuyer et relève du Pouvoir Organisateur de la Province du Hainaut.

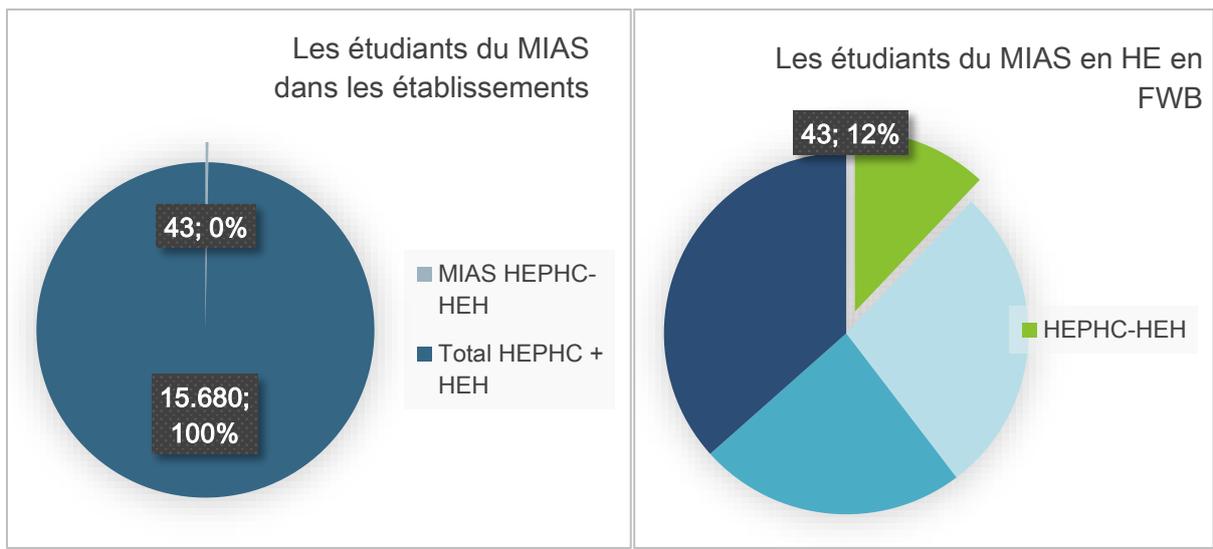
La Haute École en Hainaut (HEH) a son siège à Mons ; elle fait partie du pôle académique Hainuyer et relève du Pouvoir Organisateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle dispense diverses formations d'enseignement supérieur dans quatre domaines : économique, pédagogique, social et technique, aux niveaux bachelier et master, parmi lesquelles dans le domaine social le Bachelier d'Assistant social et le Bachelier de Conseiller Social (qui font l'objet d'une évaluation distincte).

Le MIAS, Master en Ingénierie et Action Sociales (niveau 7 du cadre de certifications²) créé en 2012-2013, délivré en codiplomation entre la Haute École en Hainaut (HEH) et la Haute École Provinciale du Hainaut (HEPH – Condorcet), est également organisé en partenariat avec l'UMons, qui assure certains des cours du programme et à laquelle sont attachés certains des enseignants porteurs du projet MIAS. Les enseignements du MIAS et sa coordination générale sont assurés sur le site de la HEPH - Condorcet à Charleroi, Marcinelle. Quelques cours sont donnés à l'UMons.

Le MIAS a connu une progression constante de ses effectifs depuis 2012, en passant de 24 à 43 étudiants (en 2016-2017) pour atteindre 62 étudiants en 2018-2019. Cet enseignement proposé en horaire adapté accueille principalement des professionnels en activité et en reprise d'études. 28 étudiants sur un effectif cumulé de 43 étudiants avaient obtenu leur diplôme entre 2012 et 2017. 17 étudiants supplémentaires ont été diplômés en 2017-2018. Certains cours du MIAS sont partagés avec le Master METIS³.

² Le cadre européen des certifications, adapté pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et disponible à l'annexe 1 du décret Paysage, en cliquant [ici](#) (voir : cadre des certifications de l'enseignement supérieur en Communauté française).

³ Source pour les éléments statistiques : base de données Saturn, année de référence 2016-2017.



En 2016-2017, les étudiants du MIAS des HEPH - Condorcet et HEH représentaient 12% du nombre d'étudiants inscrits dans ce master, toutes hautes écoles offrant ces formations confondues.

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement et du programme

- 1 La gestion de la codiplomation du MIAS entre les deux hautes écoles constitue une première expérience intéressante de collaboration réussie entre les deux établissements. Elle anticipe de façon positive la généralisation de ces pratiques de codiplomation, qui est encouragée par les autorités communautaires et permet la création de nouveaux diplômes habilités (sans devoir en supprimer d'autres).
- 2 Après un démarrage actif et une période plus incertaine d'usure passagère de sa gestion en partenariat, celle-ci a aujourd'hui repris une nouvelle dynamique, grâce en particulier à l'appui des directrices de catégorie des deux hautes écoles, récemment en charge de ces fonctions. Aux plans scientifique et pédagogique, le départ de certains enseignants fondateurs oblige ce programme à renouveler ses pilotes.
- 3 Le pilotage du programme est assuré conjointement par les deux directrices de catégorie, les deux coordinateurs du cursus (un par école) en relation plutôt informelle avec les enseignants initiateurs de celui-ci et/ou impliqués dans les activités d'apprentissage centrales (ATD - Ateliers Transdisciplinaires). Des réunions régulières réunissent plus largement les enseignants du MIAS. Le MIAS ne dispose pas d'une instance consultative multipartenaire, pouvant associer notamment les employeurs potentiels, formelle de réflexion et de conseil sur sa mise en œuvre et son évolution.
- 4 La participation des étudiants du MIAS aux instances des deux hautes écoles impliquées dans le MIAS est inexistante. Cette situation est compréhensible, compte tenu du statut d'étudiants professionnels en activité de ce diplôme, qui les conduit à un sentiment d'appartenance plus direct au MIAS qu'aux hautes écoles qui le portent. Cette réalité motive néanmoins que soit recherchée une implication plus directe des étudiants dans la gouvernance du diplôme, qui participent déjà notamment aux commissions scientifiques.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 5 Cette expérience a notamment permis la rencontre des services qualité des deux institutions pour travailler ensemble à une gestion qualité partagée de tels diplômes et créer de nouveaux outils communs, comme les questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE).

- 6 La conduite de l'autoévaluation a favorisé une analyse partagée de la qualité de ce diplôme et a permis de définir un plan d'action également partagé entre les deux directions de catégorie, renouvelées assez récemment dans les deux hautes écoles.
- 7 La mise en œuvre du MIAS est fondée sur la définition d'une charte de principes qui traduisent la philosophie générale de son projet, depuis son origine.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 8 L'évolution de ce programme depuis son ouverture en 2012 a été constante et a conduit à des changements importants, tant dans les finalités et les contenus que dans les modalités, constituant ainsi en quelque sorte un « laboratoire pédagogique ».
- 9 Son projet s'appuie sur des enseignants des deux hautes écoles, initiateurs du programme. La mise en œuvre de la formation est coordonnée par un représentant de chaque haute école, dont celle de la HEPH - Condorcet qui assure elle-même des cours auprès des étudiants.
- 10 L'ajustement régulier des programmes en réponse aux besoins du terrain et aux problèmes rencontrés a conduit de fait à faire évoluer très significativement le diplôme depuis son origine. En particulier, les échecs très nombreux sur l'année 2016-2017, qu'on pourrait qualifier à ce titre d' « année noire », ont conduit l'équipe enseignante à réviser et adapter les trois UE génératrices principales de ces échecs.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 11 Le fonctionnement et la communication interne de la section sont favorisés par une coordination de proximité assurée par l'enseignante en charge de cette fonction, sur le site de Marcinelle où le MIAS est principalement dispensé. Plus éloignée de celui-ci, la charge de second coordinateur (personnel-enseignant de la HEH à Mons, n'intervenant pas dans le master) apparaît moins identifiée par les étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 L'affectation de la fonction de « second coordinateur » à un enseignant de la HEH intervenant dans le MIAS favoriserait son repérage par les étudiants et peut-être une meilleure synergie de coopération entre les deux coordinateurs de la section (à partir d'une claire répartition des rôles de chacun).
- 2 La commission scientifique devrait être ouverte à des professionnels et partenaires extérieurs pour contribuer à la réflexion sur l'évolution du MIAS, en motivant peut-être un titre plus approprié de type « conseil de développement » pour la distinguer d'une instance purement scientifique.
- 3 L'identification des étudiants au MIAS (plus qu'aux hautes écoles elles-mêmes) pourrait être renforcée par une invitation des représentants de chaque année à participer à une telle instance de conseil consultatif.
- 4 La communication par compte rendu des réunions de cette instance, ainsi que de celles de coordination plus régulière du MIAS, à tous les enseignants et aux

étudiants (sous une forme attractive, type newsletter) favoriserait la communication interne au sien du MIA

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 Le projet du MIAS, Master « d'ingénierie territoriale » en sciences sociales, vise à préparer à des compétences de développement de projets localisés sur un territoire (dépassant le cadre plus strict de l'action sociale). Il apparaît comme un cursus pertinent dans sa conception interne, au regard des besoins généraux de formation de niveau universitaire sur ce type d'orientation (d'ingénierie territoriale) et à celui de sa mise en œuvre sur le territoire de Charleroi.
- 2 L'organisation de ce programme en horaire adapté favorise l'accès d'étudiants professionnels en reprise d'études.
- 3 Le MIAS permet pour ses étudiants, à la fois une employabilité sur des fonctions d'ingénierie territoriale aujourd'hui en développement, et/ou une valorisation interne dans leur carrière de professionnels de l'action sociale en activité, vers l'accès à des fonctions d'encadrement. Une étude qualitative du devenir et de l'activité professionnelle des anciens étudiants, après plusieurs années de diplomation, serait de nature à enrichir le contenu de la formation et à valoriser le diplôme.
- 4 La spécificité du master, notamment au niveau de l'axe de la territorialité, constitue bien une spécificité du diplôme qui s'appuie sur la collaboration et le soutien du monde professionnel (public, privé et associatif) Le souci d'utiliser les besoins sociaux et économiques de la région de Charleroi comme point de départ des projets de fin d'études est sans contredit une des forces de ce master et garantit sa pertinence. Cette spécificité se traduit dans diverses activités d'apprentissage, dont en particulier l'UE d'atelier transdisciplinaire sur les deux années.
- 5 Son lien à la recherche, via le Centre de Recherche en Innovation Sociale (CRIS) en est à ses débuts. Il faut souligner ici le développement d'une collaboration de recherche avec Bergamo (Italie) relatif à la valorisation du patrimoine local, thème qui semble bien s'inscrire dans le mandat du MIAS. Cette collaboration a d'ailleurs permis un échange Erasmus. Sur le plan local, il serait souhaitable de développer des collaborations avec le Bachelier en Assistant social qui permettraient aux enseignants de réaliser des recherches appliquées en travail social. La mise en place de telles recherches pourrait alimenter la curiosité des étudiants du Bac AS à ce sujet et créer une synergie entre le Bac AS et le MIAS.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 6 L'évolution progressive des effectifs du MIAS témoigne d'une reconnaissance croissante du diplôme. La présence de ce programme sur le site de la Catégorie

Sociale de la HEPH - Condorcet à Charleroi contribue à la visibilité de cette dernière. Le risque de croissance trop forte des effectifs, pouvant mettre en danger certaines activités pédagogiques, motive la recherche d'une communication adaptée, articulant les différentes offres de masters (MIAS, METIS.) et permettant aux étudiants de faire un choix raisonné.

- 7 L'ancrage local et régional du programme concrétisé par ses activités pédagogiques de projet (ATD...) et la communication publique de leurs résultats contribuent à la communication externe sur le diplôme (et sur la HEPH - Condorcet - HEH).

RECOMMANDATIONS

- 1 Réaliser une étude du devenir professionnel et de la pratique actuelle des anciens diplômés du MIAS.
- 2 Articuler la communication externe sur le MIAS en lien avec celle du METIS, pour présenter cette offre de façon conjointe et complémentaire.
- 3 Mettre en place un mécanisme favorisant les possibilités de recherche appliquée pour les enseignants du Bac AS et le développement d'une synergie entre le MIAS et le Bac AS.
- 4 Examiner les possibilités d'utiliser les résultats des ateliers interdisciplinaires dans le cours de recherche au Bac AS.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Le MIAS apporte aux étudiants un bon esprit d'analyse et la capacité de mettre sur pied des projets locaux à partir de l'étude des besoins de la population. Les étudiants assurent que le master a su répondre aux objectifs poursuivis : changement de posture, regard différent sur la société, façon différente d'analyser des politiques en place, outillage sur l'implémentation de projets qui prend en compte les besoins et la réalité d'un milieu social sont les mots clés qui ressortent des propos.
- 2 La formulation des acquis d'apprentissage via les fiches ECTS est disponible sur la plateforme e-campus mais celles-ci sont complétées de façon inégale. Il arrive aussi que ce qui est décrit dans les fiches ne se réalise pas toujours ou change en cours de route, ce qui à moyen terme peut faire apparaître des incohérences.
- 3 L'imbrication des trois types d'activité (enseignements théoriques, ateliers et projets, et mémoire) selon une approche par compétence en cohérence avec le référentiel du MIAS est patente.
- 4 La nouveauté du programme, le désir de s'ajuster, la difficulté de concertation entre les professeurs (deux sites, temps partiels, etc.) sont identifiés comme des freins à la cohérence souhaitée. L'enthousiasme de l'équipe des professeurs face à ce master est un atout sur lequel compter. Des modes de concertation entre enseignants de mêmes UE sont néanmoins à instaurer pour assurer une cohérence continue.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 5 Les contenus, consultables sur les syllabus, sont conséquents et garants des objectifs poursuivis.
- 6 La formation au MIAS donne lieu à des activités pédagogiques, originales et innovantes (voyage d'études, séminaires résidentiels, ateliers transdisciplinaires...) qui font l'identité forte du cursus. Cela motive les étudiants à développer une communication valorisante sur leur réalisation et leurs résultats. Ces initiatives ne semblent pas toujours clairement articulées, ce qui peut être par moments déstabilisant.
- 7 L'approche pédagogique globale visant à faire ressortir les apprentissages à partir de l'expérience est une garantie d'acquisition et d'intégration des acquis d'apprentissages.

- 8 L'activité « Atelier de recherche en dynamique territoriale I et II » est l'activité pédagogique centrale du programme. Audacieuse en soi, elle mise sur l'intelligence collective du groupe d'étudiants pour mener à terme un diagnostic territorial et proposer un plan stratégique en conséquence. Pédagogiquement, elle prend beaucoup de place dans le programme et son succès (ou son insuccès) reste déterminant dans le parcours des étudiants du master. Cette activité exige aussi certaines conditions (groupe restreint, disponibilité et engagement de chacun) qui semblent parfois difficiles à réunir. Des commentaires contradictoires sur cette activité laissent penser que cet atelier doit faire l'objet d'une vigilance constante de la part de l'équipe de professeurs et des coordinateurs du programme. La mise en place de balises claires (procédure, contenant, idée générale de la démarche) permettrait de maximiser l'apprentissage. Une vérification de la cohérence entre les UE et une stabilité de celles-ci sont souhaitables.
- 9 Une augmentation trop forte des effectifs du master pourrait remettre en cause la qualité des pratiques pédagogiques. Ceci pose le défi de la croissance des effectifs : si 40 étudiants sont acceptés, comment mettre en place cet atelier ? Cette croissance soulève la question d'un possible plafonnement des objectifs d'inscriptions annuelles.
- 10 L'apprentissage des langues étrangères apparaît insuffisant pour permettre aux étudiants d'acquérir le vocabulaire professionnel international du milieu social ou d'avoir accès à une littérature plus large, différente et complémentaire à celle existant en Belgique.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 11 La simultanéité de poursuite du travail des ateliers transdisciplinaires en 2^e année et de la réalisation du mémoire est de nature à alourdir la charge de travail d'étudiants par ailleurs fort occupés. Elle ne permet pas une prise de distance dans le mémoire vis-à-vis de l'atelier.
- 12 La planification des cours (par quadrimestre) et des horaires génère une insatisfaction partagée des enseignants et des étudiants. Cette planification pouvant relever notamment des contingences de gestion des salles de l'implantation, appelle une remise à plat du fonctionnement de cette gestion sur ce plan.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 13 L'atelier transdisciplinaire constitue une activité pédagogique importante et forme la colonne vertébrale du master. Les étudiants y reconnaissent la fonction de synthèse de leurs divers enseignements.
- 14 L'évaluation des UE de 1^e et de 2^e année qui composent cet atelier reste au demeurant collective en appréciant le résultat du travail de « l'intelligence collective » mais sans considérer les acquis d'apprentissages individuels de chacun des étudiants. Un exercice individuel complémentaire en fin de chaque UE, compléterait utilement cette évaluation collective.
- 15 Bien que respectant les délais légaux imposés, la fixation des dates et heures d'examens est vécue comme tardive par les étudiants (professionnels en partie), ce qui leur pose une difficulté notable.

- 16 L'évaluation intégrée d'UE n'apparaît pas encore fortement développée. L'aboutissement à cette formule favoriserait indéniablement la cohérence interne de ces UE et la communication entre leurs enseignants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Envisager une programmation successive (et non simultanée) des travaux essentiels concourant à la validation finale du diplôme (atelier transdisciplinaire et mémoire).
- 2 Assortir l'évaluation de l'atelier transdisciplinaire d'un travail d'analyse individuelle de sa production, permettant d'apprécier et de valider les acquis d'apprentissages individuels de chacun des étudiants.
- 3 Anticiper la fixation des dates d'examen en considération des contraintes du public d'étudiants professionnels de ce master.
- 4 Développer les modalités d'évaluation intégrée des UE intégrant plusieurs cours.
- 5 Réfléchir aux moyens de limiter raisonnablement le nombre d'inscrits pour ne pas remettre en cause la faisabilité de certains travaux collectifs essentiels (atelier transdisciplinaire), en s'appuyant peut-être sur la possibilité, existant aujourd'hui, d'orienter différemment les étudiants vers le MIAS ou le METIS.
- 6 S'assurer d'une concertation constante de l'équipe enseignante, de la cohérence entre les UE et de leur stabilité.
- 7 Remettre à plat la planification des cours et des salles.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 La codiplomation entre les deux hautes écoles et l'intervention de leurs enseignants sur la base du volontariat, ainsi que le recours à des intervenants extérieurs de grande qualité concourent à la qualité même du programme.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 2 Alors que les enseignements du MIAS sont assurés en horaire adapté, ceux-ci ne sont pas réalisés dans des locaux dédiés à ses étudiants. Cette instabilité dans les lieux d'enseignement affecte les conditions de travail des étudiants, notamment pour les travaux collectifs (atelier et autres), où ils ne peuvent ainsi pas laisser en place les matériaux documentaires utilisés ou produits dans le cadre de ces travaux. Elle ne contribue pas en outre à favoriser la relation entre les deux programmes. L'état de propreté des locaux, utilisés en journée par d'autres étudiants, est parfois problématique.
- 3 L'outil de la plateforme numérique Moodle de la HEPH – Condorcet est jugé négativement par ses utilisateurs et un projet d'amélioration de celui-ci est en cours. Compte tenu du public spécifique de cette formation et des activités pédagogiques collectives nombreuses qui y sont réalisées, le développement d'un support numérique de travail collaboratif propre au MIAS aurait une utilité toute particulière et prendrait tout son sens. Ce support servirait comme outil pédagogique pour la formation au diplôme mais également comme compétence à acquérir de son usage, pour une utilisation professionnelle future.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 4 La possibilité d'accès effective au diplôme par VAE est à souligner.
- 5 La charge de travail induite par un tel programme, pour des professionnels en reprise d'études et en activité, occasionne un taux d'aboutissement du cursus, même après étalement sur trois ou quatre ans, relativement limité (35 étudiants diplômés en 2017-

2018 depuis le début du MIAS pour un effectif cumulé d'individus inscrits qui peut être estimé au moins au double). La prise en considération du statut spécifique de ces étudiants, qui est un des atouts du diplôme, mérite de faire l'objet d'une vigilance permanente. L'incitation à l'étalement du cursus dès l'inscription et la création d'une fonction de conseil académique au PAE sont de nature à favoriser cette prise en considération.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 6 Les nombres d'abandons et d'allongement de la durée d'études sont connus et élevés, proportionnellement aux effectifs, mais s'expliquent en partie par la proportion importante de professionnels qui suivent cette formation. Les données statistiques analysées confirment que les allongements adoptés de façon volontaire par les étudiants dès le début de la formation favorisent une meilleure réussite de ces derniers.

RECOMMANDATIONS

- 1 Affecter à chacune des années du MIAS une salle de cours dédiée mais de façon non exclusive, qui leur permette de conserver en place le fruit des travaux de groupes réalisés (notamment l'atelier). L'utilisation en journée des mêmes salles pourrait être faite par les étudiants des trois années du Bac AS (pour les groupes d'effectifs pouvant être accueillis dans ces salles). Une telle fixation de lieu favoriserait l'identité interne des deux sections et serait de nature à faciliter le travail de programmation anticipée des plannings de cours.
- 2 Assurer la propreté des salles au-delà des cours en journée pour l'accueil des étudiants en horaire adapté (consignes de nettoyage à chaque fin de cours, intervention d'un personnel d'entretien en fin des cours de jour...).
- 3 Apporter une vigilance spécifique à la définition par les étudiants d'un plan d'études tenable au regard de leur statut spécifique et au suivi de ce plan.
- 4 Réfléchir au développement et à l'utilisation d'un outil numérique collaboratif propre au MIAS aux fins d'usage pédagogique dans la formation, et de développement des compétences nécessaires à cet outil.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Un travail de qualité dans la conduite de l'autoévaluation mérite d'être souligné, tant pour son caractère participatif que pour son animation. Celui-ci doit être prolongé dans les formes de mise en œuvre du plan de suivi.
- 2 La taille de la section a facilité en particulier les échanges avec les étudiants. L'effet fédérateur des enseignants de cette phase d'autoévaluation a pu néanmoins être limité. L'implication plus prolongée de ceux-ci dans l'aboutissement de la démarche AEQES (restitution des résultats) et dans ses suites (association au plan de suivi) devrait permettre de poursuivre cet effort.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 3 L'analyse SWOT est réalisée et présentée de façon très méthodique et claire. Elle produit une vision précise des atouts et des faiblesses de cette formation qui converge largement avec la présente analyse effectuée par le comité d'experts.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 4 Le dossier d'autoévaluation ne présentait pas de plan d'action formalisé. Lors de la visite du comité d'experts, des axes d'actions privilégiés pour les trois prochaines années ont été présentés sur une présentation powerpoint. Ce plan d'action n'est pas assorti de la description des modalités opérationnelles de sa mise en œuvre.
- 5 S'il vise à répondre en partie aux faiblesses pointées dans la SWOT, la formulation de certaines actions de ce plan apparaît très générale et vise parfois à développer des qualités déjà existantes du programme (ex : diversifier les méthodes pédagogiques). Le plan reste par ailleurs imprécis au regard des constats de faiblesse effectués dans cette SWOT (ex : Axe 4 – répondre au besoin de mise en cohérence de certaines UE).
- 6 Le plan de suivi pourra être enrichi et précisé par les apports du rapport du comité d'experts que les responsables du diplôme jugeront bon de retenir. La formalisation d'instances de pilotage et de conseil autour du master, la mise en cohérence des UE (et le développement pour ce faire d'évaluations intégrées) ainsi que l'attention à l'équilibre des parcours d'étude et de la charge de travail des étudiants professionnels pour assurer leur réussite, doivent être intégrés à ce plan d'action.

- 7 Le plan de suivi devra être précisé en termes de pilotes et d'indicateurs sur les actions à conduire. Il pourra s'appuyer sur la collaboration fructueuse entre les systèmes qualité des deux hautes écoles.

RECOMMANDATIONS

- 1 Impliquer de façon prolongée les enseignants dans l'aboutissement de la démarche AEQES par une communication appropriée sur les conclusions du présent rapport et par une association sous des formes adaptées à la réalisation du plan de suivi.
- 2 Enrichir et préciser le plan d'action, par l'intégration de priorités suggérées par le présent rapport au regard des faiblesses constatées et par l'identification des responsabilités de leur mise en œuvre et des indicateurs de mesure de leur réalisation et de leurs résultats.

Conclusion

Le MIAS propose un programme pertinent, créatif et audacieux, dont les résultats des activités d'apprentissage sont visibles à court terme et qui peuvent être mis à profit directement sur le territoire.

Le défi de ses promoteurs est de maintenir cette énergie sur l'ensemble des activités qui composent le programme, en associant de façon plus formalisée les enseignants et les étudiants à son pilotage, et en veillant aux limites de la croissance de ses effectifs. L'amélioration des conditions matérielles, voire organisationnelles sur le site de la formation y participerait également.

Droit de réponse de l'établissement



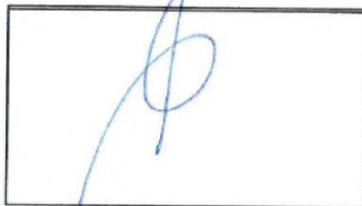
Évaluation du *cluster*
Sciences sociales
2018-2019

Droit de réponse de l'établissement évalué

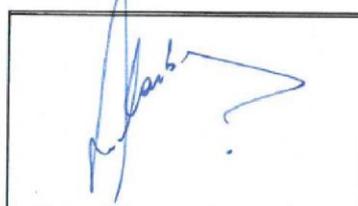
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (1, 2 ou 3)	Paragraphe ciblé	Observation de fond

Anne VERBEKE
Directrice de la catégorie sociale
HEPH Condorcet



Laurence CARBONE
coordonnatrice de l'autoévaluation



Denis DUFRANE
Directeur-Président, HEH

France BOUVEZ
Directrice du Campus social, HEH

